
La Chanson de Roland et la Chançon de Willame

M. Wilmotte

Citer ce document / Cite this document :

Wilmotte M. *La Chanson de Roland et la Chançon de Willame*. In: Romania, tome 44 n°173, 1915. pp. 55-86;

doi : <https://doi.org/10.3406/roma.1915.4826>

https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1915_num_44_173_4826

Fichier pdf généré le 06/04/2018

LA CHANSON DE ROLAND
ET
LA CHANÇUN DE WILLAME

Je voudrais faire précéder ce petit travail de quelques explications, que je juge nécessaires. J'avais lu, comme tout romaniste qui se respecte, la *Chançon de Willame*¹, et j'y avais pris plaisir. Sans doute je ne partageais pas l'enthousiasme de certains de mes confrères pour une œuvre, qui, à côté de beautés réelles et fortes, montre une absence complète d'ordonnance et de goût, abonde en lacunes, en répétitions et en contradictions, semble, enfin, avoir été écrite — et surtout transcrite — à la diable. Mais je ne pouvais accepter le jugement un peu sommaire et tranchant de M. Ph. Aug. Becker, la déclarant « l'œuvre d'un chanteur ambulancier de la dernière catégorie, qui s'efforce de raconter d'après d'autres ce qu'il a souvent entendu réciter.. »². Un simple hasard, au cours de recherches orientées ailleurs, m'a récemment conduit à relire la *Chançon* aussitôt après notre chef-d'œuvre épique, *Roland*. A ma propre surprise, je crus retrouver dans le premier texte des échos directs et fidèles du second. Vérification faite, ces échos allèrent se multipliant. Tantôt c'était un vers isolé, qui, resté dans ma mémoire, reparaissait tel quel, ou avec l'insignifiante variante d'un vocable imposé par l'assonance, ou, moins encore, d'un monosyllabe

1. Ainsi est orthographié le titre au vers 11, et je ne vois nulle raison de le modifier. Au surplus qu'il y soit question de Vivien (et même de Gui, Girard, Guischart, etc.) autant que de leur oncle, et que, dans la 2^e partie, Rainouart joue, grâce à son tinel, le principal rôle, je le concède volontiers. Le titre le mieux justifié serait, s'il était encore à donner, *Larchamp*. C'est celui qu'a adopté M. Baist dans son édition diplomatique (*L'Archanz*, 1909), que je suis ici.

2. *Grundriss d. altfrz. Literatur*, I Teil (Heidelberg, 1907), p. 55..

de liaison ; tantôt c'étaient plusieurs vers de suite, où je retrouvais, sinon la littéralité absolue d'analogie, du moins l'accent, le rythme, parfois jusqu'au développement verbal partiel de l'un ou l'autre passage de la célèbre chanson, devenu familier en souvenir. Tantôt, ce n'était qu'un hémistiche isolé, mais qui, par sa fréquence d'emploi ou, encore, par un rapprochement de situation suggéré (par exemple *dient Franceis* ou *d. païen* ou *la gent païenur* ou *cheval(i)ers gentilz* ou *cent milie furent*, etc.), forçait la comparaison ; tantôt — et ceci me parut particulièrement significatif — j'observai que là où le rimeur de la *Chançon* se tenait à l'écart de la tradition attestée par l'accord des autres versions du même récit, et particulièrement d'*Aliscans* et de la *Chevalerie Vivien*, il se rapprochait de façon étrange, et parfois forcée, de tel ou tel épisode de *Roland*, dont l'imitation s'était comme imposée à lui.

De proche en proche je fus ainsi amené à comparer, aussi minutieusement que possible ¹, les deux ouvrages. Je livre ici le résultat de cette enquête, qui, si elle a été fastidieuse à de certains moments, m'a, je l'espère, récompensé à la fin de ma peine. Le lecteur en jugera. Pour moi (est-ce une illusion ?) elle met hors de doute la dépendance de la *Chançon* par rapport à *Roland* ² ;

1. J'espère qu'après m'avoir lu ³ on ne m'en voudra pas d'avoir négligé de discuter la thèse de M. Willy Schulz, que M. Tavernier (*Zs. f. fr. Spr.*, XXXV, p. 69) mentionne, sans d'ailleurs s'y ranger, et c'est à savoir que l'auteur de *Roland* aurait connu (et utilisé) la *Chançon*. M. T. reconnaît qu'il y a entre les deux ouvrages « unmittelbare literarische Beziehungen » ; il se réserve de les étudier. Je ne crois pas qu'il l'ait fait. Quant à l'opinion de M. Suchier (*Zs. f. r. Ph.*, XXIX, 665) que l'auteur de l'épisode de Baligant (je ne sais trop ce qu'il entend par là) aurait voulu « parodier » un passage de la *Chançon* (655-63 ; 978-85), on me permettra de n'y pas insister, malgré tout le respect que je n'ai cessé de professer pour ce savant, après l'appareil démonstratif que j'ai réuni.

2. Je reconnais volontiers que bien des analogies entre les deux textes ont dû m'échapper. A moins d'être doué d'une mémoire médiévale, comment avoir, lorsqu'on lit un texte, présents à l'esprit les 4000 vers d'un autre ! Sans doute je me suis aidé de certains points de repère, division en épisodes, étude des combats (j'ai pu constater l'absolue insuffisance de la dissertation de M. Hugo Züchner à ce sujet), éléments descriptifs de l'homme, du cos-

elle confirme l'antériorité, et aussi l'éclatante supériorité de ce dernier¹.

I

Tout d'abord, il m'a paru prudent de ne pas adopter la méthode de mes devanciers. Leurs contradictions m'auraient

tume, etc. Mais ce qui m'a le mieux servi, c'est le classement de certaines formules également familières aux deux auteurs. Se douterait-on, par exemple, qu'il y a dans Roland une centaine de vers débutant par le mot *Franc* (*Français*) précédé ou suivi d'un verbe, d'un qualificatif apposé, etc.; que l'on y trouve onze fois (si j'ai bien compté) *Dient Français* en tête du vers (analogie intéressante pour ma comparaison, de même que *Dient paien*, moins fréquent)? Une telle enquête a encore ceci de précieux qu'elle met, en quelque sorte, à nu le mécanisme littéraire de nos vieilles chansons.

1. Nous voilà loin du jugement de M. Weeks (*Romania*, XXXIV, 241): « La chanson de Guillaume prend place à côté de Roland comme œuvre d'art primitif, et la dépasse (!) par l'étonnante variété des scènes qu'elle nous présente. Si on peut parvenir à en restaurer le texte, elle prendra rang comme la plus primitive, la plus foncièrement populaire des chansons de geste. Plus on lira ce poème, plus on en sentira la beauté. On y trouvera, plus qu'ailleurs, le puissant souffle épique de l'ancienne France. » etc. M. Suchier n'est guère moins enthousiaste (*Einl.*, p. xxxv). On s'étonne, toutefois, qu'après avoir résumé la scène, qu'il considère comme la plus belle, et dans laquelle, dit-il, « steht unser Dichter auf der Höhe der Situation » il croie devoir mettre une sourdine à son admiration: « Wir dürfen freilich nicht vergessen dass sie (la scène dont il s'agit) aus einer älteren Chanson übernommen sein kann. » (p. xxxvi). Nous abondons volontiers dans son sens, mais ne peut-on dire du reste ce qu'il dit de l'épisode suspect? M. Bédier, infiniment plus réservé, parle partout de « l'unité d'une action continue » dans ce texte plein de disparates (*Légendes épiques*, I, 327) et M. Rechnitz renchérit en proclamant la *Chançon* « la plus logique de toutes les épopées populaires conservées » (*Prolegomena*, etc., p. vi). C'est, à notre sens, M. Paul Meyer qui, du premier jour, a donné la note juste (*Romania*, XXXII, 597 ss.). Certes il ne refuse pas son admiration à certaines scènes de l'œuvre, notamment le retour à Orange de Guillaume ayant laissé tous les siens à Larchamp; mais il note que la chanson « est rédigée gauchement et témoigne d'un art encore grossier... » (p. 597); que « le récit est abrupt; on passe sans transition d'une idée à une autre, de sorte que parfois la suite des idées est difficile... »; que s'il y a de beaux passages « il y a aussi bien des négligences, et surtout un bien faible souci de la variété » (p. 598); que le poète ne se préoccupe pas de la géographie de son texte, qu'il n'a pas la notion du temps, etc.

détourné d'entreprendre ce travail. Si je m'y suis déterminé, c'est à la condition de me désintéresser de toutes ces recherches laborieuses et riches en ingéniosité, mais souvent stériles, pour n'envisager qu'un problème d'histoire littéraire. Problème simple, en somme, puisqu'il s'agit d'établir, non pas les vagues données historiques sur quoi repose une œuvre d'imagination, non pas le degré de véracité de son auteur, non pas sa place dans la tradition (si fragmentaire), ou encore sa géographie, mais sa valeur littéraire. Celle-ci est tout entière incluse dans ces 3553 vers. Elle dépend de l'originalité de celui qui les rima, et cette originalité est bien moins subordonnée à une transmission légendaire, infiniment complexe et incertaine, qu'à un fait précis et palpable. Avons-nous, en effet, la preuve que l'auteur de la *Chançon* a mis sa personnalité dans ces 3553 vers ? Pouvons-nous affirmer, sans témérité, qu'en dépit de contradictions, de répétitions ou de lacunes, rendues inévitables par une récitation orale, il a trouvé l'ordonnance la meilleure, les transitions nécessaires, les expressions justes et, pour ainsi dire, définitives, bref, ce qu'il fallait pour unir entre eux et rendre saisissants des événements qui avaient déjà été narrés ? Tout est là, et non point dans l'invention (est-ce que Shakespeare ou Molière inventent ?) ou dans la sobriété (elle n'était pas de style alors) ou dans la nouveauté ou la rareté du mot (les trouvailles d'art eussent laissé insensible un auditoire du XII^e siècle). Je dirai plus. Ce défaut de mémoire, qu'on s'est exagéré, dont on a fait un défaut de logique¹, est inhérent au système des récitations, tantôt totales, tantôt partielles, tantôt alternées avec d'autres, selon le caprice des auditeurs. Le reprocher à un poète du XII^e siècle, c'est n'épargner personne. Est-ce que M. Tavernier n'a pas suivi pas à pas ce Tuoldus que nul, sauf peut-être M. Bédier, n'a magnifié aussi abondamment que lui ? N'a-t-il pas montré sa patiente érudition s'exerçant (comme plus tard celle de Rabelais) sur de nombreux textes latins, et peut-être ne dédaignant pas d'aller butiner jusque dans les épopées romaines ?

1. Quel éclair de vérité dans ces lignes de M. Weeks, que je prends plaisir à citer : « Assurément il ne faut pas vouloir que tout soit logique et raisonnable dans les anciennes chansons... » (*Romania*, XXXVIII, 20 ; comp. p. 41) !

Mais ce qu'on n'a pu découvrir jusqu'ici chez Tuoldus, c'est le sans-gêne d'une composition faite sans choix, ni goût, et je voudrais assurément pouvoir rendre la même justice à notre inconnu.

Je le voudrais, mais je ne le puis plus. On entendra mes raisons. Elle sont de plusieurs sortes. Cet inconnu n'a pas hésité, sans souci de la vraisemblance, ni de l'ordre interne, à se répéter sourdement : cela, on le sait depuis longtemps¹ ; il n'a pas hésité à modifier la suite nécessaire des faits pour modeler son récit sur le récit d'autrui ; il n'a pas hésité à emprunter à un devancier les termes mêmes dont celui-ci se servait pour peindre des héros, qui n'étaient pas ses héros à lui.

Il est vrai que tout l'y engageait. Ce n'est pas d'hier qu'on a noté² les analogies impressionnantes des sujets que Tuoldus et lui ont traités. Je n'y insisterai pas ici ; toutefois, au cours de mon exposé — et c'est peut-être la meilleure forme de démonstration — j'aurai souvent l'occasion de souligner les tentations auxquelles devait succomber notre inconnu, dont la « matière », s'il ne l'a pas inventée, lui imposait, à chaque pas, de se souvenir d'une œuvre admirable et récente. On m'excusera donc si je renonce, dans la comparaison du texte, à un dédoublement, qui, favorable à la clarté, aurait le grave inconvénient, par là même que je séparerais fonds et forme littéraire, d'affaiblir ma démonstration.

Enfin je dois faire encore une observation préalable. Après

1. Voyez notamment l'opération de patience qui a permis à M. Suchier (*Einkl.*, p. xxxi) de supputer le nombre exact de vers repassant une seconde et même une troisième, une quatrième et une cinquième fois dans la *Chançon*. Ce qui est l'exception rare dans *Roland* est ici de pratique constante et fastidieuse. Cf. P. Meyer, *Romania*, XXXII, 598-99. M. Rechnitz lui-même (*op. cit.*, p. vii) est contraint à cet aveu, que « dans aucune autre épopée française ne s'observe au même degré la tendance (*Neigung*) à peindre les mêmes événements à l'aide des mêmes mots » et cela sans souci d'une répétition fastidieuse. Voyez notamment les quatre endroits (vv. 132-40, 1072-81, 1496-1503, 1540-51) où quatre personnages d'âge et de rang différents se présentent au combat.

2. Voyez notamment *Zeitschrift*, XXIX, 681, et *Romania*, XXXIV, 261, note 1.

de multiples expériences je me suis convaincu que l'auteur de la *Chançon* n'avait pas dû avoir sous les yeux une copie de *Roland* pour faire les « mosaïques » qui de place en place décèlent en lui un imitateur patient. Les vers de *Roland*, qu'il a empruntés, ne se rangent pas nécessairement en série ; quand ils sont trois, quatre, cinq même, il est rare qu'ils se suivent dans l'original, comme ils le font dans la copie. S'il s'agissait d'un travail de cabinet, ce serait une objection grave. Mais notre jongleur avait les vers de son modèle dans la tête ; il était accoutumé à les réciter ; ils lui venaient au gré de ses besoins. Cela se déduit, sans grand peine, des descriptions de combat, qu'il a utilisées avec moins de scrupule que tout le reste. De toutes les parties de sa récitation celles-là étaient, assurément, le plus goûtées, trouvaient le public le plus attentif et le plus indulgent ; c'était celles-là qu'on redemandait sans se lasser, dont on supportait la redite sans impatience. Le fait que des vers appartenant à une laisse, puis à une autre laisse de *Roland*, et qui relatent un corps à corps héroïque, se succèdent immédiatement ici, n'offre rien de troublant pour mes conclusions. L'auteur de la *Chançon*, jongleur lui-même, ne devait pas, lorsqu'il récitait *Roland*, dont il nous parle à un endroit (v. 1267)¹, se gêner pour substituer une formule à une autre ; mieux que cela, il devait lui arriver d'embrouiller ces formules qui iront, plus tard, se stéréotypant, qui déjà, vers 1125, tendaient à se fixer, à se sérier, si je puis dire², mais dont la variété est encore si grande, du moins

1. L'auteur d'*Aliscans* n'est pas moins bien informé. V. l'éd. Guessard, vv. 138 et 559.

2. J'ai eu la curiosité, pour certaines d'entre elles, de dresser la statistique de leur emploi dans *Roland*. Elle est instructive. Par exemple, après avoir montré un chevalier, qui met en pièces l'armure et l'écu de son adversaire, Tuoldus ne manque pas d'ajouter que celui-ci est jeté sans vie à bas de son cheval : *que mort l'abat* (ou *tout (il) l'abat mort*), dit-il, et la constatation est nécessaire ; mais son instinct artistique (et aussi les exigences de l'assonance) le pousse à varier l'autre moitié du vers ; dans la première partie (de 1273 à 1394, exactement) il y a onze exemples du premier hémistiche déjà cité, (1273, 1279, 1302, 1307, 1334, 1375, 1569, 1579, 1584, 1668, 1894) ; il n'y en a pas deux d'un second hémistiche identique ; j'ai noté six autres exemples, du vers 3357 au vers 3619 ; tous sont complétés par des hémistiches diffé-

dans *Roland*, que la mémoire la plus exercée ne pouvait pas toujours les distinguer et les mettre en leur place.

Et maintenant passons à l'examen du texte de la *Chançon*. Les obligations de son auteur commencent avec l'œuvre, elle-même. Dès les tout premiers vers il semble qu'il se soit souvenu de *Roland*, lorsqu'il évoque la mémoire de son héros :

... sovent se combati a la gent paienur ¹
Si perdi de ses homes les meillurs, etc.

C'est bien le ton de Tuoldus et ses expressions (*gent paienur* 2427 et passim) ². Mais voici des précisions meilleures. On annonce à Tedbald l'approche d'une flotte sarrazine :

Franche meisn[i]e, dist Telbald, que feruns ? (46)

De même Roland dit à Olivier, à l'approche des forces sarrasines, numériquement supérieures :

Oliver frere, cum le porrum nus faire ? (1698)

Et des deux parts, la même préoccupation se manifeste, celle de ne pas encourir un « blasme » (*Cha.* 53 ; comp. *R.* 1063, 1082, 1718). Vivien y insiste ; mais il est, comme Olivier de l'autre part, décidé à demander le secours de Guillaume.

Cumbatun, sire, (sis) veintrum, jo te plevis. (68)

C'est la formule qu'emploie Roland pour reconforter les siens (1058, 1069, 1704), soit qu'il leur promette l'extermination des ennemis, soit qu'il leur fasse espérer la marche en arrière

rents (3357, 3364, 3428, 3450, 3468, 3619) ; enfin, dans sept exemples (1204, 1229, 1250, 1287, 1295, 1498, 1534), un premier hémistiche identique : *Pleine sa hanste*, a décidé le poète à modifier la formule précitée pour constituer le second. L'auteur de la *Chançon* ne se donne pas tout ce mal.

1. Je cite l'édition diplomatique de Baist et, pour *Roland*, l'édition diplomatique de Stengel (Heilbronn, 1878).

2. Autre analogie de menu détail. Pour désigner les Sarrasins, les deux textes disent la *gent adverse*. Comp. *Ch.* 103, 161, etc., avec *R.* 2630, 3295.

du gros de l'armée de Charlemagne. En revanche, alors que Roland, du moins au début de l'action, s'est refusé à appeler l'empereur à l'aide, Vivien a, tout de suite, reconnu la nécessité du concours de Guillaume, comme Olivier dans la vieille chanson :

Od poi compaignie ne veintrum pas Arabiz | Nos i avum mult petite compaignie
Cha. 71 *R. 1087*

Cependant Tedbald regarde vers la haute mer (*es altes eigues*) ; il voit les mâts de vingt mille bateaux ¹. Sans transition, sans un mot d'éclaircissement, cinq cents *trefs* sont dressés par les ennemis ; Tedbald demande, alors, à Vivien de monter sur un tertre et de les « surveoir ». Vivien refuse et c'est Tedbald qui va s'assurer de la force numérique et des intentions des envahisseurs ². C'est ce qu'Olivier fait aussi dans *Roland* :

Le cheval broche, s(i)ad le tertre munte.	O(livier) est desur .i. pui muntez ³
Garde Tedbald vers la lasse de mer,	Guardet suz destre . . .
Vit la couerte de barges e de nefz	Si ueit venir . . . ⁴
E de salandres e granz eschiez ferrez,	Ses granz drodmunz . . .
Mire le ciel, ne pot terre esgarder ;	Eschiez 7 barges 7 galies 7 nefz . . . ⁵

1. *Vint mil niefs* (151), exagération ridicule. L'épopée nous y a accoutumés. Dans *Roland* on peut dire que *XX mil* est le nombre consacré ; il y a vingt mille Francs à l'arrière-garde (vv. 789, 827, 1115, etc.) ; l'almaçur de Moriane commande *.XX. milie ad escuz et a lunces* (913) ; quand on découvre le cadavre de Roland, *XX miliers* de Français se pâment (2416), etc. D'autre part dans la *Chaucun* il y a *cent milie* Sarrazins, que Tedbald découvre du tertre où il est monté (212, 220, etc.), exactement comme, dans *Roland*, il y en a *cent milie* aux vv. 991, 1041, 1440 opposés à l'arrière-garde française, *cent milie* (1911) qui s'enfuient ; comme ailleurs il y a aussi *cent milie* Français (842, 2907, 2932). Si l'on peut se fier aux indications sommaires de M. Rennert (*Studien zur altfranzösischen Stilistik*, p. 30), deux seuls exemples du premier de ces deux chiffres (20.000) se retrouveraient dans la geste d'Orange (*Char. Nj.* 269, *Prise Or.* 710).

2. Une fois pour toutes je renvoie à la p. 60 où j'ai justifié ce procédé de « mosaïque », que j'estime qui est bien celui suivi par notre jongleur.

3. *R.* 1017.

4. *R.* 1018-9.

5. *R.* 2624-5. *Comp.* 2729-30.

De la poür s'en est tut oblie,	Cum il einz pout, del pui est avalet ¹
<i>Aual deual(ad) del tertre v(il) ert</i>	Vint as Franceis, tut lur ad acuntet ² .
	[munte
<i>Vint as Franceis, si lur ad tut cunte.</i>	Contre un des noz en truerat morz
Franche meins[i]e, que purrum (nus)	[xv ³
	[deuenir ? i ueit tant morz gesir ⁴
<i>Contre un des noz ad ben des lur mil.</i> por uoz anmes guarir ⁵
Ki (ore) ne s'enfuit tost (i) purrad	
	[mort gisir.
Alum nus ent [tost] pur noz vies garir.	
<i>Cha. 184-95.</i>	

Mais Vivien repousse ces lâches suggestions. Il réplique à Tedbald ce que Roland dit à Olivier, et c'est à savoir qu'il y va de l'honneur des chrétiens ⁶. Cependant les Sarrazins ont aperçu et reconnu Tedbald ; ils se préparent à l'attaquer, lui et ses hommes. Le jour est levé :

<i>Clers fu li jurz e bels [fu] li matins.</i>	Clers fu li jurz 7 bels fut li soleilz 7
<i>Li soleil raed s(i) est li jurz escluriz</i>
<i>Cha. 232-3</i>	Esclargiz est li vespres 7 li jurz ⁸

Et le combat s'engage. Mais Tedbald et Estormi ont fui, et Vivien prévient loyalement leurs hommes du péril auquel ils

1. R. 1037.

2. R. 1038.

3. R. 1930.

4. R. 1852.

5. R. 1133.

6. Les analogies sont moins littérales ; pourtant, de même que tantôt il était question, des deux parts, du *blasme* qu'il ne fallait pas encourir, ici il s'agit de ne pas « cheoir en viltet » :

Se tu t'en vas...

Ne France dulce ja cheet en viltet.

Crestiente en ert tut dis plus vils

Cha. 204-5

R. 1064

Dans R. c'est donc la France, plutôt que le monde chrétien, qui est en cause (cf. *France en est hunie* 969 ; *Franceis murrunt... a viltiet* 904 ; *Tere major... metrat a honte* 1489). *Crestientet* est réservé à un autre emploi. Voyez 3598.

7. R. 1002. Comp. 3345 : *Clers fu li jurs 7 li soleilz luisanz.*

8. R. 1807.

s'exposent. Libre à eux de s'éloigner aussi; aucun service ne les lie à lui :

Vus n'estes meus ne io [sui] uostre sire . Tu n'ies mes hom, ne jo ne sui tis
Cha. 303 [sire]

Mais ces « cheualers gentilz » ² préfèrent mourir avec lui ³, et c'est en invoquant Dieu des deux parts qu'ils lui affirment leur dévouement jusqu'à la mort ⁴. Maintenant, il est d'ailleurs trop tard pour battre en retraite. Comme dans *Roland*, il faut vaincre ou mourir ⁵. Vivien a fait depuis longtemps le sacrifice de sa vie ⁶.

Le premier corps à corps mérite de nous arrêter davantage. Ce n'est guère qu'un centon de vers de *Roland* :

1. Les mots sont les mêmes, et, bien qu'ils soient dits dans d'autres circonstances par Ganelon à Roland (318), le rapprochement est légitime.

2. Ainsi dit le neveu de Guillaume à ces braves gens (288); ainsi parle le neveu de Charlemagne aux siens (1854-55).

3. Comp. *Qui ja ne fuierai pur poür de morir* (*Cha.* 293) avec *Meilz voel murir que ja fuiet de camp* (*R.* 2738).

4. De même Roland invoque la divinité, lorsqu'il déclare qu'il ne *faillira* pas à son frère d'armes (1865-6):

En cele lei qui Deus en terre mist Ait vos Deus ki unkes ne mentit ;
Ne te faudrum tant cum tu serras vifs Oliver frere, uos ne dei jo faillir
Cha. 307-309.

5. Vivien regrette, comme Roland, le sacrifice inutile de tant de guerriers; rapprochez 288 ss. de la *Chançon*. Et ces vers ne sont qu'un rappel des vers 2360 ss. où la même pensée est exprimée.

6. Il a fait vœu, on le sait, de ne pas tourner le dos à l'ennemi. Mais ce qu'on oublie, c'est que ce vœu, Roland l'avait fait aussi; Charlemagne le lui a entendu formuler à Aix :

D'une raisun oï Rollant parler
 Ja ne murreit en estrange regnet
 Ne trespasast ses humes 7 ses pers.
Vers lur païs avreit sun chief turnet
Cunquerrantment si finereit li bers (2863-7).

..fiert un paen sur sa doble targe,	E G. fiert un paien... ¹
Tute li fent del un ur desqu'a altre,	Le cors li trenchet tres l'un costet qu'a [l'autre ²
(E)trenchât le braz qui li sist en l'enarme	} Son bon espïet li me(n)t en la curaille ³ Sun grant espïet parmi le cors li mist ⁴ Parmi le piz sun espïet li mist fort ⁵ parmi le cors li passet
Parmi l'eschine sun grant espïe (ms. [espee) li passe,	
Tut estendu l'abat mort en la place,	
Crie Munjoie, ço fu l'enseigne Charle.	Munjoie escriet : c(o) est l'enseigne
Cha. 321-27	[Carlun ⁸⁶

Et un peu plus loin, mais, cette fois, c'est de Girard culbutant Estormi qu'il est question :

L'escu li fruïlte ⁹ (e) le halberc li rumpi	L'escu li frent z l'osberc li derumpt ¹⁰
Pleine sa hanste del cheval l'abati ;	Pleine sa hanste del cheual l'abat
Quant l'out a terre un curteis mot li	[mort ¹¹
[(ad) dit. curteisement a l'emperere a	[dit ¹²
Cha. 419-22	

-
1. R. 1297. Formule usuelle, alternant avec *vait le ferir*.
 2. R. 1667.
 3. R. 1271. Comp. 1278 : *Trenchet li le coer...*; 1327 et 1372 : *Trenchet le cors...*; 1333 : *Trenchet l'eschine...*
 4. R. 1248.
 5. R. 1947.
 6. R. 1272.
 7. R. 1250; comp. en la place 1108, surtout *Que mort l'abat en une uoide place* 1668.
 8. R. 1234.
 9. Corr. *freint* ou *fruisset* (Suchier ; *froisse* Rechnitz).
 10. On pourrait écrire toute une petite dissertation sur les formules qu'emploie l'auteur de *Roland* pour exprimer cela. Il y met autant d'adresse, sinon davantage, que dans les tours qu'on a vu plus haut (p. 60, n. 2) servir à exprimer le geste du vainqueur abattant le vaincu de son cheval. *Freint* est le plus usuel des termes employés pour l'écu et *rompt* (-pit) pour le haubert (1199, 1263, 1276, 1283, 1292, 1314, 1354, 1532, 1576 et, dans l'épisode de Baligant, 3361, 3425, 3448-9, 3465 (*fruisset*), 3466, 3570). Mais il y a aussi *desclot* (1199), *descomfist* (1247), *desmaille* (1270), *desaffret* (3426), pour désigner la fracture du haubert. Cette variété, notre jongleur en fait fi.
 11. R. 1204. Comp. 1229, 1250, 1295, etc. C'est de style dans R.
 12. R. 3823. Comp. 1164.

Mais voici Girard, qui, après être rentré dans la mêlée, s'attaque à un Sarrazin :

<p>quant parti [<i>a esforz</i>] Vint a (la) bataille, <i>si cum il plus tost</i> Fert un paen sur la broine <i>de sun dos</i> <i>Parmi l'eschine li mist l'espee (tut) fors</i>¹ <i>Enpeint le ben si l'ad trebuche mort.</i> <i>Cha. 435-9.</i></p>	<p>laiset curre a esforz. Vait le ferir li quens quanque il pout² Tute l'eschine li deseuret del dos, Od un espriet l'anme li getet fors Empeint le ben..... . . . del cheval l'abat mort³</p>
---	--

Cependant Vivien voit faucher « la compaigne bele del mielz de France » ; il s'en désolé

<p>..... tire sun chef e sa barbe, Plure de ses oilz..... <i>Cha. 477-8.</i></p>	<p>Tiret sa barbe..... Plurent des oilz⁴...</p>
--	---

Il constate le « grant damage »⁵ ; il parvient à rallier et à grouper trois cents hommes⁶ ; il les reconforte et les anime de son mieux : « Ah, disent-ils, s'il erent [bestes] — D'ui a un meis nes auriuns tuez. » Et alors, d'assez gauche façon, Vivien réveille en eux les souvenirs du foyer, si naturellement amenés dans *Roland*⁷.

1. Ce vers rappelle le v. 325 précité (= *Rol.* 1947 à peu près littéralement). Il est répété, avec une variante, 786 ; comp. encore 1839. C'est un tour très usuel dans *R.* (1248, 1266, 1271, 1285, 1301, 1306, etc.).

2. *R.* 1197-8.

3. *R.* 1201-4. On remarquera qu'il n'y a pas de « mosaïque » et que sauf deux vers omis ici, la même suite s'observe des deux côtés. Le v. 437 de la *Chançon* semble plus directement une altération du v. 1201 de *Roland*. *A esforz* (435) est une correction de Suchier. On en voit la source !

4. *R.* 2414-5. Comp. 2943.

5. Comp. *R.* 1340.

6. Comp. le vers où il s'adresse à eux (503) à celui (1854) où Roland contemple les cadavres de ses compagnons : *Seignurs baruns*, pur amur *Deu*, merci | *Seignors barons*, de vos ait *Deus mercit*.

7. *R.* 820-21 : *Dunc le remembret des fuis e des honors — e des pulcele[s] e des gentilz oixurs*. Mais la ressemblance est lointaine, et, à part la mention des « moillers » (582), les termes diffèrent. M. Suchier (*Zs.*, XXIX, p. 676, note) a rapproché de ces passages des vers d'*Aymeri*. La *Chevalerie Vivien* a à peu près littéralement reproduit ce passage de la *Chançon*.

Au loin les plaines se couvrent de Sarrazins, sans cesse plus nombreux ¹. Vivien songe à demander le secours de son oncle. Comme Roland il a trop tardé, et sa démesure lui sera aussi funeste qu'au neveu de Charles. Mais si l'on peut concevoir que Roland fonde encore un espoir sur le retour de l'empereur, qui n'est pas trop éloigné de Roncevaux pour entendre son cor, on doit sourire de cette pensée tardive de Vivien, dont l'oncle est à Barcelone et qui, des frontières de la Bretagne ² lui envoie, à l'heure suprême, un messenger. C'est le cas de répéter, avec M. P. Meyer, que le rimeur n'a nul souci de la géographie, et d'ajouter qu'il n'a pas davantage le respect des vraisemblances littéraires.

Mais voici qu'à ce messenger Vivien (pourquoi?) rappelle ses exploits tout au long; il lui parle de *Turleu le rei* et de la mort de *Raber* (lis. *Rabel*), un *mien fedeil*. Ce Rabel vient tout droit de *Roland* ³, et j'ai à peine besoin de mentionner l'hypothèse inverse ⁴. Le rimeur a embrouillé ce qui est clair chez Tuoldus, où Rabel tue le Sarrasin Turleu; il estropie le premier nom et introduit assez bizarrement le second; il est coutumier de ces confusions.

Girard s'éloigne; il n'a pas fait un bien long chemin qu'il est déjà contraint de défendre sa vie; la chaleur, aussi, l'accable :

Grant fu li chaud...

Granz est li calz ⁵

Cha. 708.

Vivien, resté seul, oppose à ses adversaires une défense glorieuse :

1. Quelques faibles analogies peuvent encore être relevées entre les vers 606 ss. de la *Chançon* et les vers 1018 ss. de *Roland*; voyez notamment le *brunor* (corr. Th. Muller, Paris) du v. 1021 de celle-ci, que rappelle le *burnient* du v. 609, le *Cuverz en sunt li ual* de *R.* 1084 et le *Ne seit couerte ...* de *Cha.* 608; le v. 1038 de *R.* et le v. 613 de *Cha.*

2. J'adopte ici l'hypothèse de Suchier dans son édition, p. LII. Je ferai pourtant observer qu'il exagère l'importance des mots *ex aluez* (676). On les retrouve, par ex., dans *Gormond* 435 : *les aloes Saint Valeri*, et ailleurs.

3. V. 3352 ss.

4. *Zs.*, p. 665. M. Willy Schulz se proposait de généraliser cette thèse et de démontrer la dépendance de *Roland*! Voyez *Zs. f. fr. Sp.*, XXXV, p. 69.

5. *R.* 3633.

Mais combien peu cette dernière exclamation, dans la *Chançon*, se justifie ! Desramé est « couché sur l'herbe », au lieu que ce soit Roland ; il se lamente, et ne menace pas. Gui le voit « travailler sur l'herbe » et c'est lui que son oncle traite de *lecchere*, on ne sait vraiment pourquoi (1964) ; quitte à l'approuver dix vers plus loin (1975). Tout cela manque de logique et de vérité.

Les mêmes observations pourraient s'appliquer aux scènes suivantes. La prière de Vivien mourant contient de lointains ressouvenirs de celle de Roland (et aussi de Charles) ; elle fait, d'ailleurs, suite à l'épisode du *barbarin* des deux parts ¹.

Cependant un dernier assaut est tenté par les païens ; ils ne peuvent entamer la brogne du héros, pas plus que dans *Roland* ; ici c'est Veillantif, le coursier fidèle qui est « en xxx lius nafret » ² ; là, c'est le héros lui-même qui, quoique blessé en « vint lues », se redresse « cum hardi sengler » ³.

A la fin il cesse la lutte, et, comme Roland, il parcourt une dernière fois le champ de bataille. Mais alors que le neveu de Charlemagne reste « maître du champ » (2064 ss.), Vivien est serré de près par les ennemis. Le texte nous instruit mal des péripéties qui précèdent sa mort. Nous voyons les Sarrazins, qui le prennent « durement à haster » et le couvrent de « darz » et de « guivres ». Mais, déjà dans la laisse précédente, il n'avait pu garder l'eau de la mer qu'il était allé boire pour étancher sa soif :

Sailli li est (arere) de la boche e del
[nies. li oil li sunt trublet

1. Comp. *tum defent, pere* (807) avec *Veire paterne, boi cest jor me defend* (R. 3100).

2. En *XXX lius* (2160) détruit le vers dans *Roland* ; si on lit *XX*, le vers est juste. Le prototype de la *Ch.* avait-il *XX* ?

3. La comparaison préférée de Tuoldus est celle du lion (et du léopard). Voyez les vv. 1111, 1888 ; celle du sanglier se retrouve dans *Aliscans* (voyez Rennert, *St. z. altfr. Stilistik*, p. 49 ; toutefois 1719 *leupart* comme dans *R.*). Le vers 1111 de *R.* a eu une singulière fortune. Il a passé tout entier dans *Aliscans* (344), dans *Troie* (15558), dans la *Ch. d'Antioche* (II, 912) ; comp. encore les vers 186-7 du *Cor.* *Loois* où il est délayé.

Puis c'est la débandade des païens ¹ (1854 et 1864 ²). Guillaume *chevalchet par le camp* ³; son neveu Guiot le suit à pied, de même que dans *R.* le héros aperçoit l'archevêque privé de son cheval (2138). Mais de nouvelles analogies nous pressent; je veux parler du combat avec Desramé :

Willame fiert le païen en le healme,	Si fiert N. en l'elme principal,
L'une meite l'en abat sur [la] destre,	L'une meitiet l'en früssed... ⁴
Del roïste colp s'enclinat vers [la] tere	Granz fu li colps, li dux en éstonat ⁵
E enbraçad del destrer (le) col e (les)	De son destrer le col en enbraçat ⁶
	[rednes
Al trespasant le bon cunte Willame	Trenchet la coife entresque a la
Tute la quisse li trenchad (de) sur la	[char ⁷
	[sele Jus a la tere une piece en abat ⁸ .
(E) de l'altre part chiet li bucs a la	
	[terre.

Cha. 1919-25.

Desramé est abattu. Alors il adresse à son cheval un discours, qui rappelle ceux de Guillaume à *Bauchant* dans *Aliscans* ⁹ (504 ss.; 656 ss., etc.), mais surtout celui de Roland à son épée. Car c'est dans *R.* que, semble-t-il, l'auteur de la *Chançon* a pris quelques-uns des détails de cette longue plainte :

Ha Balçan, bon destrer, tant mar fus-	E Durendal, bone, si mare fustes ! ¹⁰
	[tes!
Vostre gent cors (e) voz riches am-
	[bleures

1. 1839 rappelle étroitement le v. 3363 de *R.*
 2. *Comp. R.* 2460-62.
 3. 1879; *comp. R.* 3463 : *Li amiralz chevalchet par le camp.*
 4. *R.* 3432-3.
 5. *R.* 3438.
 6. *R.* 3440.
 7. *R.* 3436. Est-ce un simple hasard qui a fait substituer *coisse* (*quisse*) à *coife* ?
 8. *R.* 3437. Sauf l'ordre dérangé, tous ces vers se suivent à peu près dans *R.* comme dans la *Chançon*.
 9. C'est *Aerofle* qui, dans *Aliscans*, est privé de son coursier par Guillaume (éd. Guessard, v. 1313 ss.).
 10. *R.* 2304.

La me portas v ma cuisse ai perdue ;
Tantes batailles sur vus ai *vencues* ; Tantes batailles en camp en ai ven-
 Meillur cheual n'ad sur (*sic*) les [cues ¹
 [nues.
 Paene gent en auront grant *rancune*. par doel e par rancune ².
Cha. 1941-6.

Cependant (et nous voici dans la seconde partie de la chan-
 son) Guillaume erre sur le champ de bataille. Il trouve, enfin,
 Vivien couché près d'une fontaine. C'est ainsi que Roland a
 trouvé l'archevêque (2246) :

Ses blanches mains croisies sur le Cruisiedes ad ses blanches [mains], les
 [flanc. [beles ³
Cha. 1990.

Il se prend à regretter cette chère victime :

Puis *regrette tant dolerusement* ⁴ : Mult *dulcement* a regretter le prist :
 Vivien *sire, mar fu tun hardement*, Sire *cumpaign*, tant mar fustes har-
 Tun vasselage, ta pruesce, tun sen. [diz ⁵
Quant tu es mort, mes n'ai [jo] bon
 [parent; Quant tu es mor[z] *dulur est que jo* [vif ⁶.
 N'aueraï mes tel en *trestut mun vi-* [uant.
Cha. 1995-9.

Mais, cette fois, c'est à Charlemagne que pense le rimeur
 inconnu, qui nous a laissé la *Chançon*. La désolation du vieil
 empereur lui a dicté la pensée et, en partie, les termes de celle
 qu'il attribue à Guillaume : *juvente bele*, dit celui-ci, et Charles
 avait dit : ... *proxdoem, juvente bele* ⁷. Mais Vivien se ranime et

1. R. 2306.

2. R. 2301.

3. R. 2250. Le vers suivant dans *Cha.* est *Glut, dit Willame, de ta raisun
 n'ai cure* ; il rappelle, au moins par des consonances, la fin du v. 2305 de R.
 (*de uos n'en ai mais cure*).

4. Comp. le v. 2015 : Dunc le regrette *dulcement* e sucf.

5. R. 2026-7.

6. R. 2030.

7. *Cha.* 2000. Comp. R. 2916.

La suite n'est guère qu'une répétition assez fade de l'épisode de Desramé vaincu, désarçonné, blessé et regrettant la perte de son coursier. Puis vient le retour, si accidenté, de Guillaume à Orange. Ici, la tradition reprend ses droits. Pourtant les réminiscences ne sont pas rares. C'est ainsi que Guillaume va frapper Corbaran :

Si vait ferir Corberan d'Oliferne	Si uait ferir ¹ ...
L'escu li freinst, (e) le halberc li de-	L'escut li freint z l'osberc li de-
	[serre, [rumpt ² .
Pleine sa hanste l'abat mort a tere
Cha. 2299-301	Pleine sa hanste l'abat mort des ar-
	[çuns ³ .

Et lorsque, rentré enfin dans son château, Guillaume se voit interpellé par Guiborc : *qu'as tu fait de ta gent*, etc., on ne peut pas ne pas se ressouvenir de la laisse 211 de *Roland* et des remords de Charlemagne.

Mais nous arrivons à l'épisode de la visite à Louis ; les analogies manquaient ici ; elles ne se manifesteront plus que sur le champ de bataille, où l'imagination de notre rimeur est à court, et où il trouve plus aisé de puiser dans l'arsenal descriptif de son devancier ⁴ :

Dient Franceis : pur l'alme(s) a noz	Dient Franceis ⁵
	[peres Fier de [ta] lance et jo de Durendal ⁶
Tant i ferum de lances e d(es) espees,
Après noz morz en ert France dotee.	L'enseigne Carle n'i devum oblier;
A icel mot fu Munjoie escriee,	A icest mot s'unt Franceis escriet...

1. R. 1531 ; de même, 1575.

2. R. 1532.

3. R. 1534 ; observez que les vers se suivent des deux parts.

4. Je n'insiste pas sur telle ou telle coïncidence de détail. Voyez, par exemple, les vv. 2635-37 (préparatifs de l'empereur) et comparez R. 2613, 2623. Le v. 2665 *ne place unques Deus fait chanter dans la mémoire le Ne place Deu ne ses sainz ne ses angles* (1089, 3718) de R. Comp. encore *quant l'albe pert* (2717) avec *quant primes pert li albe* (R. 2845).

5. *Dient Franceis* introduit onze vers dans *Roland* (278, 334, 1047, 1501, 1536, 1609, 1669, 3275, 3299, 3343, 3358) ; je le relève, à cet endroit de la *Chançon*, 3 fois en 150 vers (2784, 2901, 2934).

6. R. 1120.

L'enseigne Charles de France l'empe- Ki dunc oïst Munjoie demander 1
 [rere.
 Beissent les lances, as paiens se ius- Francs et paiens as les uus ajustez 2
 [terent.

Cha. 2934-9.

II

Je ne sais si je m'illusionne. Mais des analogies littérales portant sur plus d'une centaine de vers, les uns isolés, les autres groupés en séries, ne paraîtront à aucun de mes lecteurs l'effet du hasard. Il n'y a pas, d'ailleurs, que ces analogies ; il y a les motifs épisodiques eux-mêmes. Les uns sont communs à toutes les versions de la tragique aventure de Vivien ; je n'y insiste pas. Les autres ne se retrouvent que dans la *Chançon* ; or, parmi eux, il en est qui n'ont demandé aucun effort d'imagination à l'auteur de celle-ci ; il en est qu'il eût fait sagement de ne pas introduire. La demande de secours de Vivien, l'inquiétude et la fuite des païens vainqueurs sont de ceux-là. On les a vus justifiés admirablement dans *Roland* ; ici ils ne sont nullement plausibles. De même les regrets arrachés successivement à deux rois païens par la perte de leur coursier n'ont pas l'opportunité et ne produisent pas l'effet des adieux de Roland à son épée, d'où ils descendent en droite ligne. Ajoutez la triple répétition de l'épisode du *barbarin*, chaque fois suivi du petit discours indigné de celui qui remplace ici Roland moribond. Ajoutez la mention inutile de Rabel, le détail répété deux fois de Tedbalt (et des Français) montés sur le tertre, et, comme Olivier, se rendant compte de l'impossibilité de vaincre. En fait, le procédé réduplicatif est constant ici. S'il se limitait à l'insistance sur l'idée dans trois laisses successives, où il arrive que Tuoldus lui-même se répète à peu près littéralement, ne modifiant que le mot-asonance, les vers du début ou de la fin, je n'y prendrais point garde. Mais non ; le simplisme de notre anonyme est plus accommodant. Il n'hésite pas à mettre, vingt vers plus

1. *R.* 1179-81.

2. *R.* 1187.

loin, dans la bouche d'un messager ce qu'il a déjà dit sous une forme subjective (voyez vers 12-18 = 38-44); il raconte imperturbablement deux fois l'épisode du *barbarin* qui attaque à l'improviste Vivien et le blesse, et cela à 125 vers d'intervalle (772 ss., 916 ss.); il replace dans la bouche de Girard, sans y changer quoi que ce soit d'important, les 25 vers constituant l'essentiel du message que lui a confié Vivien (650-64 et 678-87; 977-1001)¹; il nous montre la même chaleur accablante assoiffant Vivienne Girard (708 ss.; 836 ss.); il fait redire deux fois, en partie, la même oraison à Vivien mourant (799 ss.; 896 ss.); il se sert à peu près des mêmes mots, ne variant que l'assonance, et cela partiellement, pour décrire le secours tardif que Guillaume porte à Girard, puis à Guischarde (1133 ss.; 1175 ss.); encore n'avait-il, on l'a vu, pas pris la peine d'inventer ces quelques vers; il les avait simplement découpés dans la chanson de *Roland*; c'est à celle-ci qu'il emprunte deux des quatre vers, à l'aide desquels il décrit les dernières palpitations de la vie animale chez Girard (1167-70); mais comme il est extrêmement économe de sa peine, il estime que ces vers seront d'un bon placement, lorsqu'il nous montrera Guischarde mort déjà depuis quelque temps et qu'on retire de la selle du cheval de Guillaume, pour le déposer sur le sol (1297-1300)!

En somme (et sous réserve d'autres imitations qui nous échappent) on doit admettre que notre anonyme avait dans la tête de nombreux vers de *Roland*, que ses récitations lui avaient rendus familiers; il les enchâssait au hasard du souvenir et au petit bonheur de l'occasion dans un récit remanié par lui²,

1. Le vers 658 est omis; sans doute le scribe était distrait.

2. Je dis: remanié, sans prétendre me prononcer sur la question de savoir s'il y a eu une chanson plus ancienne, offrant à peu près le même déroulement (pour certains épisodes — voir *infra* — cela semble assuré). M. Suchier, qui est de tous nos confrères celui qui a le plus minutieusement scruté ces 3553 vers, suppose (mais que ne suppose-t-il pas!) « que *Rainoart* (c'est-à-dire les vers 1984 et ss.) a été composé pour servir de suite à un autre *Vivien*, à un *Vivien* plus fortement remanié, donc moins ancien » (*Zs. f. r. Ph.*, XXIX, 677); il essaie d'expliquer ainsi certaines contradictions entre les deux parties de l'œuvre, en quoi il se donne, à mon sens, une peine inutile. Il est vrai qu'ayant conféré à l'auteur des talents exceptionnels,

allongé ou raccourci arbitrairement, selon le besoin de son commerce. Ces vers provenant de plusieurs sources devaient aussi provenir de plusieurs lieux, et peut-être de plusieurs temps. C'est ce qu'on perd de vue en s'appuyant sur l'une ou l'autre rime ¹ pour tirer des conclusions tranchantes. Il arrivait aussi qu'à cent vers d'intervalle, le jongleur dît blanc et noir. L'auditoire auquel il s'adressait ne devait pas s'en offenser ; lui-même n'avait aucun scrupule, par exemple, à tuer, puis à ressusciter un héros, comme l'auteur de tant de romans-feuilletons ² ! Qui donc lui aurait reproché d'avoir appelé *Balzan* (var. *Balcan* ; comp. 1547 avec 1556) le cheval confié à Guiot par

et notamment lui ayant reconnu « eine bewusste Kunst und eine feine psychologische Wahrheit » (*Einl.*, p. xxxv), il devait bien le disculper d'étourderies aussi criminelles que celles qu'on relève dans la *Chançon*.

1. Par exemple *ā* : *ē* n'assonnerait que dans la 2^e partie ; toutefois (voyez Suchier, *Zs. f. r. Ph.*, XXIX, p. 642, note 3) on est contraint à des corrections pour établir cette démarcation sans intérêt. De même qu'importe si d'une part *Vivien* assone en *ie* et, d'autre part, en *ā* ! C'est à débattre avec le jongleur de 1130, qui, s'il pouvait nous entendre, serait sans doute bien surpris. Dans la 1^{re} partie, Guillaume est à Barcelone, dans la 2^e à Orange. Je n'en disconviens pas et je ne m'en émeus pas non plus. Chez Victor Hugo (et encore) je serais choqué de noter une telle négligence ; mais chez le rimeur dont nous nous occupons ! En revanche on néglige des analogies tout aussi significatives. A propos des vers 1720 et ss. (donc de la première partie), M. Weeks déclare que « tout le monde reconnaîtra une altération postérieure et le raccommodage le plus grossier. En effet *ce passage cadre parfaitement avec la rédaction D et ne peut venir que de là* (*Romania*, XXXVIII, 2). » Il est, en effet, bien fâcheux qu'ici les deux versions coïncident. M. Suchier a éprouvé ce déplaisir. Et comment s'est-il tiré d'affaire ? En recourant à des amputations qui ont varié avec ses scrupules : « Als unecht in Abzug zu bringen », écrit-il bravement (*Zs. f. r. Ph.*, XXIX, p. 643). Il a d'abord écarté les vers 1711-28, puis 1707-28, ou plus exactement 1707-25 (car il conserve 1726-8, qu'il numérote 1729-31 et qu'il corrige arbitrairement). Voulez-vous encore un fait ? M. Weeks retrouve au vers 2311, donc dans la 2^e partie, la grande bataille livrée sous les murs d'Orange déjà mentionnée aux vers 665-75. On pourrait en tirer argument pour reconnaître l'identité des souvenirs de celui qui écrit. Mais, cela contrarierait son système, il n'y prête pas attention. Remarquez qu'il s'agit d'un événement important, faisant partie d'une œuvre perdue ; la mention répétée n'en a que plus de prix.

2. Voyez Bédier, *Légendes épiques*, I, 307 ss.

sa tante Guiborc et aussi la monture du roi Deramed, que ledit Guiot enfourche après, au risque de créer une inutile confusion ? Qui se serait souvenu, lorsqu'il met Alderufe en face de Guillaume au vers 2095, que ce même personnage avait, jadis, dans une énumération aussi fantaisiste que celle des aïeux de Ruy Gomez, été nommé au vers 376 parmi les Sarrazins tués par Vivien ? Est-ce que l'auteur de *Roland*, homme autrement doué et sûr de ses effets, ne tue pas et ne ressuscite pas un personnage, à 60 vers d'intervalle¹ ? Et si l'auteur d'*Aliscans*, qui n'est pas le premier venu, a eu sous les yeux notre texte, comme on le prétend, pourquoi ne s'est-il pas souvenu que dans l'énumération dont il s'agit figurait Borel, autre victime de la rage guerrière de Vivien, et n'a-t-il pas estimé sage de ne pas faire figurer dans son récit ce même Borel, à plusieurs reprises², après la mort de ce héros ?

On n'a déjà que trop insisté sur la disgrâce esthétique des deux expéditions successives de Guillaume, qui allongent inutilement de quelques centaines de vers la première partie. Si l'auteur de la *Chançon* avait eu cet « art conscient », qu'on lui a prêté si gratuitement, il aurait pensé à l'effet d'autant plus fâcheux de cette répétition qu'il n'en variait même pas la forme ; si on admet, de plus, comme je le fais, qu'il a écrit les 1574 derniers vers du poème, que dire d'un écrivain qui raconte trois fois le même événement dans un ouvrage aussi écourté³ ?

Son troisième récit est le seul qu'il y ait intérêt à rapprocher d'*Aliscans* ; mais ce rapprochement ne va pas sans en entraîner un autre. Si d'une part *Aliscans* a un certain nombre de vers communs avec notre poème⁴, et si d'autre part, il offre des

1. Turgis meurt, aux vers 1282 ss., de la main d'Anséis, au vers 1358 de la main d'Olivier. Je réserve le cas de Falsarun, et celui d'Estorguz (Estorganz), parce qu'il y a doute sur l'identité du personnage.

2. Voyez les vers 1778 et 5691 d'*Aliscans*.

3. Ainsi s'explique aussi la discrétion plus grande des plagiats dans la dernière partie. Le rapetasseur ne pouvait plus butiner aussi aisément.

4. *Aliscans* (je cite l'édition de Halle) n'offre que de lointaines affinités avec les 1979 premiers vers de l'œuvre ; dans la suite les identités vont se multipliant et se précisant. Je citerai (sans avoir l'ambition d'être complet et en renvoyant à M. Bédier, *op. cit.*, I, 80 et à ses sources) les vers 1982

analogies indéniables avec *Roland*¹, on peut se demander si ces dernières lui appartiennent en propre, et non à sa source. On peut se poser la même question pour *la Chevalerie Vivien*, où

(*partim*) = A. 670 ; 1987 = A. 695 ; 1988 = A. 697 ; 1991-3 = A. 724-726-727 (*partim*) ; 1996 = A. 730 (*partim*) ; 2000 = A. 752 ; 2002-4 = A. 768-70 ; 2017 = A. 783 (*partim*) ; 2019 = A. 793 (*partim*) ; 2020 = A. 794 ; 2051 = A. 865 (*partim*) ; 2052 = A. 868 ; 2053-54 = var. de A. 889-90 (voir éd. de Halle, p. 573) ; 2056 = A. 950 (*partim*). Les var. fournissent des analogies plus complètes dans les noms des XV rois énumérés à. — 2141 = A. 1302 ; 2142 = A. 1298 (*partim*) ; 2145 = A. 1305 ; 2146 = A. 1307 (*partim*) ; dans toute cette partie l'imitation de *Roland* est plus visible que celle d'*Aliscans* ; 2213 = A. 1571 (*partim*) ; 2224 = A. 1604 (*partim*) ; 2231 = A. 1605 (*partim*) ; 2259-60 = A. 1665-7 (*partim*) ; 2263-4 = A. 1669-71 (*partim*) ; 2267 = A. 1676 (*partim*) ; 2271 = A. 1681 (*partim*) ; 2275-6 = A. 1703-4 (*partim*) ; 2305 = A. 1715 (*partim*) ; 2444-6 = A. 1649-51 (*partim*) ; 2501-2 = A. 2356-7, 2362 (*partim*) ; 2647-8 = A. 3148 et var. de 3149 ; 2660 = A. 3366 (*partim*) ; 2723 = A. 3535 (*partim*) ; 2726-7 = A. 3538-39 (*partim*) ; 2814-5 = A. 4103-4 ; 2882 = A. 4383 (*partim*) ; 2890 = A. 4404 (*partim*) ; 2950 = A. 4794 (*partim*) ; de nouveau *Roland* prédomine ici ; 2961-2 = A. 4820, 4822 ; 2964 = A. 4836 (*partim*) ; 2971 = A. 4861 ; 3282 = A. CXXI a, 106 (à rapp. plus vers de la suite, 107, 120-2, etc., de la *Cl.*) ; la brouille entre Rainouard et Guillaume prête à quelques rapprochements aussi ; on les multiplierait par l'étude minutieuse des variantes.

1. Je ne puis qu'amorcer ici l'étude de ces analogies. Je n'insiste pas sur les rôles respectifs assignés dans toutes les versions à Guillaume (= Charlemagne) et à Vivien (= Roland). Ils ont été plus d'une fois définis (voyez not. R. Weeks dans *Romania*, XXXIV, 261, n. 1). Je signalerai seulement le souvenir de ce dernier, évoqué au v. 138, le rappel de Roncevaux, lors de la bataille que livre Guillaume et où il manque de laisser la vie (559) ; la mention de l'épée Joyeuse, passant donc des mains du vieil empereur dans celles de l'homme qui tient sa place (v. 469 ; 1276 et 1302, où le don que Charles a fait de Joyeuse est remémoré) ; l'imitation dont témoigne la formation d'échelles de chrétiens et de païens avant la seconde bataille (*Al.* 4903 ss. ; 5053 ss., le terme familier aux deux poètes pour désigner le commandement est le même : *guier* ; comp. *Al.* 4911, 4931, 4933 ; *Rol.* 3034, 3042, 3050, 3059, 3067, 3074, 3083) ; les mêmes formules employées à diverses reprises pour introduire des épisodes de cette bataille (*Al.* 5147 *merveilleuse*, 5269 *molt grant*, CXXI a, 31, 5579 *molt grant* ; comp. *Rol.* 1320 *merveilluse*, 1397 *id.*, 1412 *id.*, 1620 *m. et grant*, etc.) ; des identités dans les noms des chefs et des peuples païens (*Estormarin Al.* 1432 = *Astramariz*

l'influence du chef-d'œuvre épique français est plus palpable encore ¹, et si l'on tient compte de rapprochements moins sug-

R. 1304; les *Micenaus Al.* 1853 = *cels de Micenes R.* 3221, etc.); des analogies plus littérales, par ex. la caractéristique du courage de Vivien, directement empruntée à une métaphore de *Rol.* (*Al.* 344 = *R.* 1111, 1888); comparez encore le détail de l'agonie des deux héros (*Al.* 862 ss. = *Rol.* 1991; 2011; 2019; 2393; 2396) et maints passages que je me réserve d'étudier ailleurs.

1. Encore une fois je regrette de n'avoir pas la place pour une démonstration de détail. Quelques faits seulement. L'imitation de *Roland* est flagrante dès le début; la même démesure du héros provoque les mêmes incidents. De même que dans *R.* Olivier admoneste son compagnon, de même Gérard (396 ss.) dans la *Chev.*

Les raisons de Gérard diffèrent peu de celles d'Olivier :

Contre .i. des nos sont bien .c. ce	Contre .i. des noz en truuerat morz
	[m'est vis [xv
Li nos esforz i seroit molt petis (ms.	Païen unt grant esforz...
[Boul. 447-8)	<i>R.</i> 1930

Et Vivien, de répliquer :

Malveis seroie recreans z faillis
Se a G. avoie jai tremis.
401-2.

.....
Ja reprocier n'en avront mi ami.	Ja n'en avrunt reproece mi parent
409.	<i>R.</i> 1076.

Plus loin, la même émotion étreint les deux héros :

Falt li le cuer por desoz la mamele	Falt li le coer si est chaëit avant ¹ .
612 (ms. A et B).	<i>R.</i> 2231.
Por .i. petit qu'il ne chiet de la sele	
613 (<i>id.</i>).	

Vers 1457 et ss. Vivien frappe Gautier par erreur, comme Roland frappe Olivier.

Li oil me troblent, ne voi mie bien	Tant ad seinet li oil li sunt trublet,
	[cler,

.....
Tant ai perdu del sanc de mes costez	Sil fiert amunt sur l'elme a or gemet
(var. de A.).	<i>R.</i> 1991; 1995.

Fiert sor son elme un suen ami char-
[neil
(*id.*).

¹. Comparez encore 672 (var. de A B, les manuscrits les plus proches de *Roland*) avec *R.* 2223.

gestifs, mais légitimes, avec d'autres poèmes de la geste ¹, on est conduit à se demander si ces marques de commune dépendance ne proviendraient pas d'un texte perdu, dont l'hypothèse — hasard heureux et presque unique — ne déplaît pas plus à M. Bédier qu'à M. Suchier ², texte qui serait à la source de tous ces poèmes. Provisoirement, j'ai entendu m'abstraire de cela, n'envisager la *Chançon* qu'en elle-même ; mais je suis tout disposé à déclarer que rien ne me paraît moins chimérique que des emprunts faits d'une manière indépendante par la *Chançon*, la *Chevalerie Vivien* et *Aliscans* ; la gloire de Tuoldus était assez belle pour que tous les yeux fussent tournés vers son poème, et qu'il excitât toutes les convoitises.

Comparez les vers 1810 ss., où c'est Guillaume que Vivien, aveuglé par le sang, frappe à son tour ; le rimeur d'*Aliscans* ne se met pas en frais et répète à peu près les mêmes mots :

A il Guillelme devant lui ancontré	Son compaignun cum [il l']at encun-
L'enfes nel vit, car il est avugleis,	[tret,
... Grand colp li ait donei	Sil fiert amunt sur l'elme a or gemet.
Amont en l'elme el maistre coing	
[doré.	R. 1994-5.

A. 1810-11-12-13.

Une comparaison non moins instructive est celle des vers 1469 ss. (var. de A B) avec R. 2004 ; des vers 1484 ss. ; 1528 ss., où Guillaume entend l'appel du cor de Vivien, comme Charles entend celui de l'olifant ; aussitôt Guillaume s'arrête et prend les mêmes dispositions que l'empereur (comp. 1543 avec R. 1798). Trois fois, des deux parts, la sonnerie a retenti (*Ch. V.* 1524-25 ; R. 1798 ss.) :

Beas fu li jors z li solaz luisanz	Clers fu li jurs z li soleilz luisanz
Es chevas montent...	Es destrers muntent...
Sonent [c]il graille z daier z davant.	Sonent cil graisle z derere z devant.
	R. 1832 (comp. 3345).

En sonnant de toute sa force, Vivien s'est, comme Roland, rompu les veines (non *del temple*, mais — l'assonance est tyrannique — *del cors*), et comme Charles, Guillaume formule alors le vœu de trouver encore son neveu vivant (*Ch. V.* 1533-5 = R. 1804-5).

Enfin, des deux parts, la bataille est gagnée :

Dist Vivien : Vancut avons lou Cist camp est nostre.	
	[champ
Païen nos fuent. . .	Païen s'enfuient.

Ch. V. 1594-5.

Rol. 2183, 2164.

1. Voyez *Romania*, XXXII, et Bédier, *op. cit.*, I, 80.

2. Voir *Légendes épiques*, I, 325, et *Zs.*, XXIX, 676.

Au surplus, il est un fait essentiel, qui confirme cette manière de voir, et le voici : les emprunts faits par les trois versions conservées de la mort héroïque de Vivien (et les deux de la vengeance qu'en tire Guillaume) ne coïncident presque jamais. Or si l'un des textes était, comme on l'a soutenu, à l'origine des autres, comment expliquer cela, comment admettre aussi qu'à un prototype aussi gravement infecté de plagiat que l'on a vu qu'est la *Chançon*, on puisse supposer des imitateurs infiniment plus indemnes ? Le résultat de mes recherches, si elles sont solides, infirme donc la sorte de généalogie que MM. Weeks, Suchier, etc., ont un peu arbitrairement bâtie ; elle nous contraint à revenir à la thèse de versions indépendantes, aussi indépendantes, que les emprunts faits à *Roland*, et ceci ne laissera pas de contrarier peut-être M. Bédier lui-même, si j'interprète bien sa pensée ¹.

III

Une question resterait à traiter, c'est celle de l'unité de composition de la *Chançon*. On m'en voudrait de ne pas l'avoir posée ; on ne m'en voudra point de ne pas toute la résoudre. Des critiques admettent que l'œuvre se divise en deux parties inégales, l'une ayant Guillaume pour héros, l'autre pour héros Rainouart ². M. Suchier a réservé, et publié à part, les 1983

1. Voici, en effet, ce qu'écrit M. Bédier (*Légendes épiques*, I, 428) : « A l'origine, un poème unique (représenté pour nous par la *Chanson de Guillaume*) et qui retraçait toute l'histoire de Vivien, etc. ». Et en note : « Ce poème contenait donc, comme la *Chanson de Guillaume*, toute la matière de la *Chevalerie Vivien* et d'*Aliscans*. » M. Weeks (*Romania*, XXXVIII, 11) et M. Suchier admettent une dérivation plus directe de la *Chevalerie* et d'*Aliscans* par rapport à la *Chançon*.

2. C'est le cas de MM. Suchier, Rechnitz, etc. Dès 1903, M. Paul Meyer prévoyait toute l'encre qui allait être répandue, en vain, sur ce thème litigieux : « A partir du vers 1857, écrit-il, les laisses, sauf de rares exceptions, se présentent dans les conditions ordinaires. Je ne sais à quoi attribuer cette différence. Il ne paraît pas qu'il y ait lieu d'attribuer ces deux parties à deux auteurs... » (*Romania*, XXXII, 598). M. Bédier ne voit, non plus, nulle raison décisive d'admettre deux auteurs (*Légendes épiques*, I, 327).

premiers vers. Ce n'est pas le lieu de critiquer sa méthode, dont je n'ai pu méconnaître l'arbitraire. Le seul point qui m'intéresse est celui-ci : s'il y a deux chansons, et par conséquent deux auteurs (car si le même trouvère les avait composées toutes les deux, leur séparation n'aurait pas lieu d'être), ont-ils subi tous les deux la même influence ? A première vue, on ne pourrait le supposer. Un plagiaire, c'est déjà beaucoup ; deux plagiaires, c'est trop. Si donc les deux parties du texte portent également la marque d'emprunts faits au même texte ; il devient embarrassant d'en compliquer l'attribution. Or ma démonstration qui, par là, va à l'encontre de celle de mes devanciers, a tendu à établir que le même homme a procédé avec le même sans gêne, au début et à la fin du poème conservé dans le manuscrit édité d'abord « at the Chiswick Press ». Toutefois les emprunts sont plus nombreux dans la première partie, et je n'ai pas pu ne pas être attentif à cette particularité. Mais, tout considéré, je l'estime de faible portée. En effet, jusqu'au vers 150 environ, le rimeur inconnu ne semble avoir eu à peu près nul recours à *Roland* ; or nul ne songe à lui retrancher cette fraction liminaire. Est-ce qu'il y avait fait œuvre d'invention personnelle ? C'est bien possible, quoiqu'en bonne logique, inventant l'épisode de Tedbalt et d'Esturmi, qui est le premier, il aurait dû n'y prendre inspiration que de lui-même. Or cet épisode s'étend jusqu'au vers 466 environ, et le second et le troisième tiers portent la trace certaine de fortes réminiscences de *Roland*. Je crois plutôt que la faculté d'imitation était moindre dans le début, de même que dans l'épisode, déjà traditionnel, du retour de Guillaume après sa défaite (la première ici), dans celui du deuxième retour (le premier ailleurs), dans sa démarche à Laon, etc. La vulgate, si j'ose dire, était constituée alors, et la parenté étroite d'*Aliscans* et de la *Chançon*, à partir du vers 1980, où les deux versions coïncident à peu près¹, s'explique de la façon la plus simple du monde ; le

1. Cette parenté n'est d'ailleurs qu'intermittente, et on a depuis longtemps insisté sur les divergences entre la *Chançon* et *Aliscans*. Mais elles sont particulièrement graves dans la première partie de celle-là, consacrée à ridiculiser Tedbalt et Esturmi et à raconter deux expéditions malheureuses de Guillaume, de telle sorte que les derniers moments de Vivien n'y occupent qu'une place en somme modeste. Dès les premiers vers d'*Aliscans* (58 ss.), Vivien on le sait, est « près de mourir ».

rimeur ne faisait plus que suivre un modèle commun à toutes deux ; car, du fait que de nombreux vers des deux poèmes sont identiques, je me garderai bien de conclure que l'auteur d'*Aliscans* ait suivi notre *Chançon* ; trop d'arguments militent en sens contraire.

Mais laissons l'auteur d'*Aliscans* et revenons à celui de la *Chançon*. Ce que sa manière d'opérer rend vraisemblable, c'est qu'il avait sous les yeux une version plus sobre de la mort de Vivien, et des événements subséquents. Il cherche visiblement à allonger, à *truffer* le récit qui lui servait de modèle, et il le fait avec une gaucherie étonnante. Il emploie le procédé réductif, et j'attends qu'on me cite un autre auteur du même temps, qui ait abusé de façon aussi outrageuse de ce procédé ; il se gausse aux dépens de deux personnages, l'oncle et le neveu, dont l'identification historique reste incertaine, mais que tout indique qu'il a connus et dont il avait eu sans doute à se plaindre. Pour le reste, il a recours, sans scrupule et sans ménagement, à cette chanson de *Roland* qui, dans la forme la plus ancienne parvenue jusqu'à nous, devait être récente et avoir — bien d'autres faits l'attestent — forcé l'attention, et aussi l'admiration des contemporains. C'est ce dernier point qu'il importait d'établir ici ; mais j'ai voulu montrer la chaîne des déductions qu'autorisait cette première constatation, dont l'importance pour l'histoire de la geste de *Guillaume* ne m'a pas paru négligeable.

M. WILMOTTE.
